

Paris, le 21 mars 2013

ACTION ET COMMUNICATION

Les négociations avec l'assurance maladie portant sur l'**évolution de la rémunération** des pharmaciens d'officine ont débuté mardi 19 mars. Cette réforme est essentielle à la mutation de notre métier, pour un meilleur service aux patients.

Lors de cette rencontre entre l'assurance maladie et les syndicats représentatifs des pharmaciens d'officine, un calendrier de négociation a été validé : l'inscription, dans la convention nationale pharmaceutique, de l'honoraire pharmaceutique doit, aboutir le 21 mai au plus tard. Si les propositions de l'assurance maladie sont à ce jour non abouties et clairement insuffisantes, elles témoignent toutefois de la prise en compte des revendications syndicales tendant à obtenir la garantie qu'il n'y aura pas de perdant dans la transformation du mode de rémunération. L'assemblée générale de la FSPF qui se réunira la semaine prochaine aura à voter une « feuille de route économique » pour permettre à la Pharmacie d'officine de retrouver une visibilité économique, indispensable à son avenir.

En parallèle de cette négociation majeure, le dossier des **sociétés d'exercice libéral** et des **sociétés de participation financière de profession libérales** est sur le point d'aboutir après un combat de dix ans dans lequel la FSPF a défendu avant tout l'indépendance du pharmacien exerçant au sein de ces sociétés. Un combat où la FSPF, isolée au départ, aura su rassembler l'ensemble de la profession autour d'un texte commun.

Par ailleurs, le Parlement va être prochainement saisi d'un projet de loi de ratification de l'ordonnance autorisant la **vente de médicaments sur internet**. La FSPF ne manquera pas d'interpeller députés et sénateurs sur les risques inhérents à ce mode de dispensation et compte sur chacun d'entre vous, à son niveau, pour alerter les parlementaires.

Enfin, plusieurs organisations, parmi lesquelles notre ordre professionnel et notre Fédération des syndicats pharmaceutiques de la région Méditerranée, ont lancé des campagnes de communication d'envergure valorisant le rôle du pharmacien d'officine. Complémentaires, ces actions recueillent notre entier soutien et méritent que vous les relayiez au mieux dans vos officines.

Action et communication sont les deux facettes d'un même engagement en faveur d'une pharmacie de proximité avant tout au service des patients.